

LES MARDIS DE L'ÉCONOMIE Le pôle Excell'Air a pris un nouvel envol

Plein gaz sur la filière aérienne

HAUTES-ALPES

Depuis sa labellisation "Pôle d'excellence rurale" en août 2006, Excell'Air et la filière Air du département ont pris un nouvel envol. Les assises de l'air organisées par le conseil général ont été l'occasion de faire le point sur l'avancement des projets financés dans le cadre de ce dispositif.

Sur les 15 projets de départ, sept ont été abandonnés (dont cinq partis sur d'autres financements).

Parmi les projets réalisés, le treuil de mise en l'air de planeur à Saint-Crépin avec le club de vol à voile Guil et Durance.

« Il s'agissait de trouver un moyen pour pérenniser l'activité planeur, limiter le coût et les nuisances », expliquait M. Badarou. Coût de l'opération: 152 344 euros dont 33 000 euros à la charge pour le club.

L'Aéroclub alpin a pu acquérir un simulateur de vol, présenté par la présidente Monique Thierry.

L'entreprise Hélices Halter, qui conçoit des hélices sur mesure pour drones (des pe-



La filière aérienne représente 300 emplois sur le département. Le DL/Vincent OLLIVIER

tits avions sans pilote), a pu moderniser sa machine de production.

Le club d'aéromodélisme Hamac (Hautes-Alpes modèles air club) bénéficie depuis août 2008 d'une nouvelle piste à Neffes. La société Bartair, implantée sur l'aérodrome de Gap-Tallard, a pu mettre au point un système de paiement en ligne; Hélichallenge a construit un bâtiment de maintenance; le conseil général a commandé une étude sur la desserte aé-

rienne des Hautes-Alpes.

D'ici fin 2009, le taxiway de Gap-Tallard sera étendu, la maison de l'air de Saint-Crépin sera réalisée. Elle comprendra deux bâtiments d'une surface totale de 360 m². Les travaux devraient débuter en mars 2009 pour s'achever en décembre. Ouverture prévue pour l'été 2010. Ce projet de Saint-Crépin a bénéficié du transfert de crédits de Gap-Tallard qui a pris beaucoup de retard.

Le projet d'usine solaire Solenha conditionne la suite

Quant au site du Chevalet (commune d'Aspres-sur-Buëch), Jean-Michel Arnaud, le vice-président chargé des aérodromes au conseil général, a évoqué deux scénarii. Si le projet d'usine solaire Solenha (prévu à côté de l'aérodrome du Chevalet) se retrouve classé Seveso, le département abandonne le projet et l'aérodrome du Chevalet n'est plus fermé et même

REPÈRES

EXCELL'AIR EN CHIFFRES

■ 140 000 euros d'aides de l'Etat et 94 235 euros du conseil général dans la filière pour soutenir des projets innovants. La filière aérienne représente 40 PME, 300 emplois et un projet de 70 créations d'emploi. Le pôle d'excellence rurale Excell'Air est intégré au pôle de compétitivité mondial Pégase par le biais de HAD qui fait partie du conseil d'administration.

modernisé. Par contre si le projet Solenha n'est pas classé Seveso et reste en place, l'aérodrome est fermé et transféré sur celui de la Bâtie-Monsaléon. Le conseil général pouvant acquérir le site pour 5,5 millions d'euros financés en partenariat avec Solenha. Réponse dans quelques semaines.

Lors de ces Assises de l'Air, Philippe Antoine de la Drire a présenté les financements possibles dans le cadre d'actions collectives entre plusieurs entreprises, pouvant atteindre de 30 à 50 % des investissements.

Frédérique FAYS

Ce qu'ils en pensent



Jean-Yves Dusserre, président du conseil général: « C'est un pôle prioritaire pour notre département. Le pôle d'excellence est une bonne solution en terme de création d'emplois et de développement économique ».

Nicole Klein, préfète des Hautes-Alpes: « L'idée de ce dispositif lancé par l'Etat, c'est de montrer que l'on peut faire du développement économique quand on réfléchit ensemble, tout en respectant

Pierre Vollaire, président d'HAD (Hautes-Alpes développement): « Ces assises sont un instant de fierté surtout en cette période de turbulences financières ».

Jean-Michel Arnaud, vice-président du conseil général: « La force de cette filière provient des nombreuses PME dynamiques et des clubs sportifs. L'objectif: c'est de regrouper tous les acteurs pour faciliter le développement de ce sec-

La filière air sur internet

« Constatant une grosse dispersion des informations, il était très intéressant de mettre les acteurs en réseau et de créer un portail internet rassemblant les aspects touristiques et économiques de la filière, a expliqué Anne Bouchon, chargée de mission dans le pôle d'excellence rurale de la filière air.

Nous avons lancé un partenariat nouveau entre le comité départemental du tourisme des Hautes-Alpes, son homologue des Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes développement (agence de développement économique du conseil général des Hautes-Alpes).

L'adresse du site: www.alpes-envol.fr.

Ce site s'adresse à la fois au grand public amateur de sports aériens comme aux



Le nouveau portail internet pour promouvoir la filière aérienne: www.alpes-envol.fr

Ainsi, en un clic, l'internaute peut trouver un baptême de l'air, s'informer sur les sites d'envol ou la météo (trois web-cam sont installées sur

Monsaléon et à Savines). Des réservations de séjours ciel en main sont possibles. Les entreprises de la filière aérienne sont également réper-